



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Chèque emploi associatif (CEA) - espace employeur (Service en ligne)

Urssaf Caisse nationale (ex-Accoss)

Permet à une association ou une fondation d'adhérer en ligne au dispositif du chèque emploi associatif (CEA), de déclarer ses salaires et de consulter l'historique de son dossier.

Accéder au
service en ligne [↗](https://www.cea.urssaf.fr/ceaweb/informatif/accueil/accueil.do)
(<https://www.cea.urssaf.fr/ceaweb/informatif/accueil/accueil.do>)

Vérfifié le 20 août 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

ASSOCIATIONS

- Chèque-emploi associatif (CEA) (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F766>)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0